



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

## APPEL D'OFFRES TP-2019-39

### SERVICE DE CONTRÔLE ANIMALIER SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

La Ville de Mont-Tremblant demande des soumissions afin de recevoir des offres de services pour assurer le contrôle animalier sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant. Le contrat est d'une durée de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> février 2020 au 31 janvier 2023 inclusivement.

Les personnes intéressées devront présenter leur soumission sur les formulaires préparés par la Ville de Mont-Tremblant, sous enveloppe scellée, cachetée et clairement identifiée portant la mention « **SOUSSION TP-2019-39 – contrôleur animalier** », au plus tard le 14 janvier 2020 à 11 h 00, pour être ouverte immédiatement après. L'heure officielle qui aura force de loi sera celle apparaissant à l'horloge où seront ouvertes les soumissions. Les soumissions devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante :

Service des Travaux publics  
Ville de Mont-Tremblant  
60, chemin Brébeuf  
Mont-Tremblant (Québec) J8E 3A9

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SE@O à l'adresse suivante [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du 18 décembre 2019.

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers les soumissionnaires.

Donnée à Mont-Tremblant, ce 18<sup>e</sup> jour de décembre 2019.

Robert Davis, ing.  
Directeur général adjoint et  
Directeur du Service des travaux publics